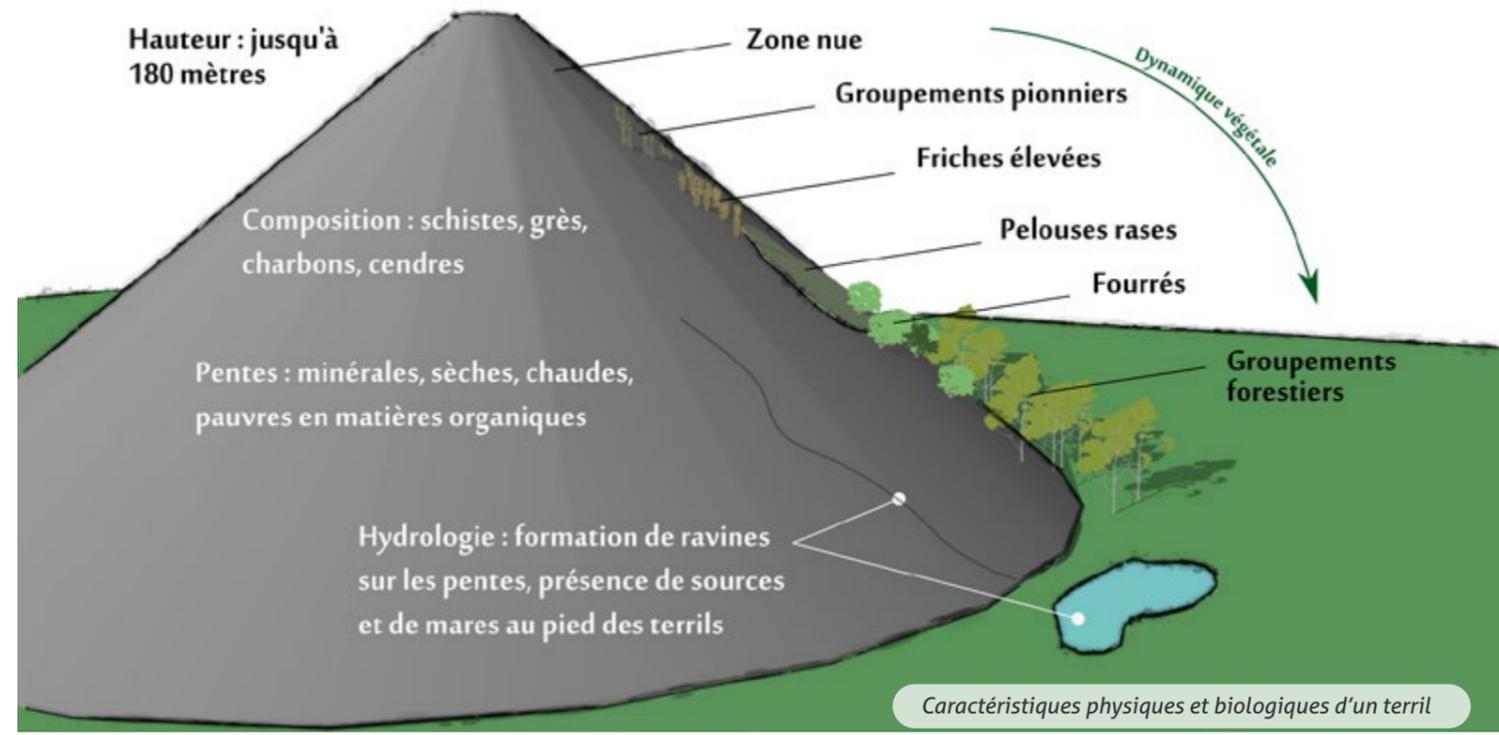




Synthèse du PLAN DE GESTION 2018-2027



EDITO

Depuis le début des années 80, le département du Pas-de-Calais affirme sa volonté de reconquête de ces friches industrielles en s'investissant massivement dans l'aménagement et la protection de ces espaces naturels, devenus aujourd'hui de véritables leviers pour l'éco-tourisme local.

Les terrils sont sans doute le signe le plus visible de l'exploitation du charbon qui a profondément marqué le territoire au cours des XIX^e et XX^e siècles. Ces « collines noires », composées de schistes et de grès, pouvant atteindre 180 mètres de hauteur, accueillent aujourd'hui un patrimoine naturel surprenant par sa diversité et sa spécificité.

Marqueurs importants du paysage, certains d'entre eux ont fait l'objet d'un classement en 2016 (loi 1930). Celui-ci vient renforcer l'inscription du bassin minier au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2012.

Eden 62, outil technique du Département du Pas-de-Calais pour la gestion des Espaces Naturels Sensibles, s'occupe, depuis sa création au début des années 90, de préserver la biodiversité de certains de ces terrils. L'accueil et la sensibilisation du public sur ces sites, imbriqués dans une matrice urbaine très dense, font également partie de ses missions. Actuellement, 15 terrils sont gérés par Eden 62. Ils sont répartis sur 8 Espaces Naturels Sensibles, qui s'étendent sur près de 700 hectares.

Pour la gestion de ces espaces naturels, Eden 62 utilise depuis longtemps un outil de planification appelé plan de gestion. Jusque là, chaque plan de gestion était associé à un espace naturel. Cependant, en janvier 2016, le Syndicat mixte s'est lancé pour la première fois dans la rédaction d'un plan de gestion multi-sites regroupant ces 8 espaces naturels miniers.

Les objectifs de cette démarche sont multiples. Il faut tout d'abord développer un regard plus global sur la fonctionnalité écologique de ces sites. Il s'agit également d'aborder l'accueil du public de manière plus cohérente et de développer la complémentarité des sites dans ce domaine. Il faut avoir une vision plus réaliste des enjeux ; une cohérence dans l'action de gestion et optimiser les moyens. Enfin, il s'agit de proposer aux institutions, élus, partenaires et habitants une stratégie claire de gestion.

Le caractère novateur de ce document est renforcé par une dimension paysagère davantage prise en compte grâce à une étude des paysages. Sous la maîtrise d'ouvrage d'Eden 62, elle a été réalisée par l'agence Odile GUERRIER et ALFA Environnement. Elle a permis de proposer des actions de conservation et de restauration de ce patrimoine paysager si important sur ces espaces naturels.

Ce plan de gestion multi-sites est actif pour 10 ans, à partir du 1^{er} janvier 2018.

A vous de découvrir, maintenant les grands enjeux et orientations de gestion qu'Eden 62 et ses partenaires ont défini, pour ces Espaces Naturels Sensibles si particuliers.

LE GESTIONNAIRE

> Syndicat mixte Eden 62
Depuis sa création en 1993, le Syndicat mixte Eden 62 est l'outil du Département du Pas-de-Calais pour la gestion des Espaces Naturels Sensibles. Protéger, Aménager, Sensibiliser et Partager, sont les moteurs de son action.

LES PROPRIÉTAIRES

> Département du Pas-de-Calais (80% de la surface du multi-sites).
> Communes d'Haillicourt, d'Estevelles et de Fouquières-Lèz-Lens.

PARTENAIRES AYANT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION

- DREAL Hauts-de-France
- Département du Pas-de-Calais
- Département du Nord
- Communauté d'agglomération Béthune - Bruay, Artois Lys Romane
- Communauté d'agglomération Lens - Liévin (CALL)
- Communauté d'agglomération Hénin - Carvin (CAHC)
- Euralens
- Mission Bassin Minier
- CPIE Chaîne des terrils
- Groupe ornithologique et naturaliste du Nord-Pas de Calais (GON)
- Conservatoire botanique de Bailleul

PRESTATAIRES POUR L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

- Agence Odile GUERRIER
- ALFA Environnement



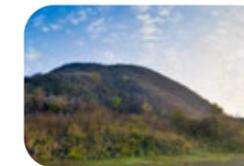
Jean-Claude LEROY,
Président du Département du Pas-de-Calais



Emmanuelle LEVEUGLE,
Présidente du Syndicat Mixte Eden 62



Terril 110, 9/9 bis



Terril d'Estevelles

- Surface : 31 hectares
- Terril concerné : T98
- Communes : Estevelles

- Intercommunalité : Communauté d'agglomération Lens - Liévin (CALL)
- Propriétaires : Département du Pas-de-Calais, commune d'Estevelles

Le terril d'Estevelles est un terril identifiable sur le territoire car il se voit de loin ! En effet, sa position relativement isolée au milieu des espaces agricoles et sa hauteur de 70 mètres en font un élément incontournable du paysage. Ancien terril conique mais maintenant tronqué, ses pentes caillouteuses accueillent des espèces végétales pionnières comme la Glaucière jaune et le Galéopsis à feuilles étroites. Les prairies au pied du terril abritent, elles, la très rare Brunelle laciniée. Pourtant de taille modeste, une roselière présente sur le site est devenue un refuge important pour les oiseaux (Bruant des roseaux, Busard des roseaux, ...).

LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU PLAN DE GESTION

Le plan de gestion concerne 8 Espaces Naturels Sensibles, qui s'étendent sur 693 hectares. 18 communes sont concernées, ainsi que 3 communautés d'agglomérations.



Terrils du Pays à Part

- Surface : 92 hectares
- Terrils concernés : T2, T3, T7
- Communes : Haillicourt, Maisnil-les-Ruitz, Ruitz

- Intercommunalité : Communauté d'agglomération Béthune - Bruay, Artois Lys Romane
- Propriétaires : Département du Pas-de-Calais, commune d'Haillicourt

Ce vaste site minier est caractérisé par la présence de deux grands terrils coniques culminant à 180 mètres d'altitude environ. Le sommet de l'un d'eux est accessible par un escalier permettant, ainsi, d'avoir un panorama impressionnant sur l'Artois et la chaîne des terrils. La présence d'anciens bacs à schlamm (bacs de décantation miniers) permet le développement d'espèces liées aux zones humides comme l'Ophioglosse commun ou le Potamot de Berchtold.



Terrils des Falandes

- Surface : 56 hectares
- Terrils concernés : T9, T9a, T25, T26

- Communes : Bruay La Buissière, Haillicourt, Hesdigneul-les-Béthune, Ruitz
- Intercommunalité : Communauté d'agglomération Béthune - Bruay, Artois Lys Romane
- Propriétaire : Département du Pas-de-Calais

Trois des quatre terrils constituant le site sont des terrils tabulaires (ou plats). Ils présentent de grandes étendues de prairies et pelouses riches en espèces végétales. Ces zones sont parsemées de fourrés d'aubépines et de prunelliers attirant les oiseaux migrateurs. Le quatrième terril est, lui, conique et a la particularité d'être en combustion en son sommet : des anciens résidus de charbon se consomment sous l'effet de différents facteurs (pression, température, ...). La chaleur provoquée par ce phénomène attire le Grillon domestique.



Terrils du Marais de Fouquières

- Surface : 69 hectares
- Terrils concernés : T83, T100,

- T230
- Communes : Fouquières-Lès-Lens, Harnes
- Intercommunalité : Communauté d'agglomération Lens - Liévin (CALL)
- Propriétaire : Commune de Fouquières-Lès-Lens

Édifiés sur un ancien marais, les terrils de Fouquières sont composés en grande partie de cendres, contrairement aux autres terrils du plan de gestion constitués de schiste et de grès. L'apparence sableuse du sol par endroit permet le creusement de galeries par les abeilles solitaires. De nombreuses zones de combustion se trouvent sur le site et font apparaître des fumées grises appelées fumerolles. Celles-ci ponctuent les paysages uniques offerts par ces terrils très végétalisés.



Bois d'Epinoy, Terril du Téléphérique

- Surface : 100 hectares
- Terril concerné : T115
- Commune : Libercourt

- Intercommunalité : Communauté d'agglomération Hénin - Carvin (CAHC)
- Propriétaire : Département du Pas-de-Calais

Au cœur d'un ancien boisement de plus de 60 hectares (le bois d'Epinoy) s'élève le discret terril du Téléphérique. Il a la particularité d'avoir été édifié à partir de la fosse 2 de Oignies à l'aide d'un long téléphérique où se déplaçaient, au-dessus des cités minières, des bennes remplies de schiste. A l'ouest du terril, un étang a été créé suite à l'affaissement de galeries minières. La zone humide, le boisement et le terril forment un ensemble d'une grande richesse écologique, malheureusement très menacée par l'urbanisation isolant le site des autres espaces naturels.



Bois d'Epinoy et terril du téléphérique



Terril de Pinchonvalles

- Surface : 90 hectares
- Terril concerné : T75
- Communes : Avion, Liévin

- Intercommunalité : Communauté d'agglomération Lens - Liévin (CALL)
- Propriétaire : Département du Pas-de-Calais

Avec ses 1,750 km, le terril de Pinchonvalles est le plus long d'Europe, et probablement l'un des plus connus de la Région. C'est aussi l'un des rares terrils à avoir été protégé très tôt pour la préservation de sa faune et de sa flore (1992, arrêté préfectoral de protection de biotope), qui ont d'ailleurs été beaucoup étudiées. Cependant, les boisements de bouleaux menacent les milieux ouverts et l'identité paysagère du terril. Ils sont donc contenus grâce à un pâturage par des chèvres.



Val du Flot

- Surface : 98 hectares
- Terrils concernés : T70 a, b, c
- Communes : Bénifontaine, Douvrin, Hulluch, Wingles

- Intercommunalités : Communauté d'agglomération Béthune - Bruay, Artois Lys Romane ; Communauté d'agglomération Lens - Liévin (CALL)
- Propriétaire : Département du Pas-de-Calais

Le Val du Flot est une zone humide importante pour le territoire. Autrefois, grand marais s'étendant sur plus de 200 hectares, il a été en grande partie asséché et remblayé à l'époque minière. Les reliques de cet ancien marais et les étangs plus récemment créés accueillent 12 espèces d'Amphibiens et 29 espèces de Libellules dont la très rare Aeschne isocèle.



9/9bis

- Surface : 157 hectares
- Terrils concernés : T110, T116-117
- Communes : Dourges, Hénin-Beaumont, Oignies
- Intercommunalité : Communauté d'agglomération Hénin - Carvin (CAHC)
- Propriétaire : Département du Pas-de-Calais

Le 9/9bis est le site le plus vaste du plan de gestion multi-sites : il s'étend sur près de 160 hectares. Son histoire est riche car c'est à cet endroit que fut découvert le charbon dans le Pas-de-Calais en 1842, et c'est également là que la dernière gaillette de charbon fut remontée des mines du Nord-Pas de Calais le 21 décembre 1990. Mais l'histoire n'est pas le seul point fort de ce site qui propose entre autres de nombreuses zones humides très utilisées par les oiseaux de passage. Phragmite aquatique, Rémiz penduline, Panure à moustaches, Blongios nain, Butor étoilé : tous ces oiseaux très rares dans la Région s'y arrêtent. Cela démontre que ces anciens sites miniers reconvertis en espaces naturels jouent un rôle très important dans la conservation de la biodiversité régionale.



Fumerolles sur le terril du marais de Fouquières



Fosse 9/9 bis



Terril des Falandes



La station de Brunelle laciniée sur l'ancien carreau de fosse d'Estevelles est l'une des rares de la région. Cette espèce se développe sur les pelouses. Malgré une gestion adaptée sur le site, la Brunelle laciniée est en voie de disparition du fait de possibilités d'hybridation avec une autre espèce : la Brunelle intermédiaire. La pureté génétique de cette population est donc douteuse.

Les enjeux : patrimoine naturel et paysager

Une mosaïque de milieux ouverts, de fourrés et de boisements, essentielle à la biodiversité sur les terrils

Pour de nombreuses espèces, comme par exemple les oiseaux, la diversité des hauteurs de végétation est un paramètre important pour leur bon développement et leur déplacement. Sachant que le stade ultime de végétation sur un terril est le boisement, il est nécessaire d'intervenir pour maintenir les stades arbustifs et herbacés.



Chaque printemps, le Pouillot fitis revient d'Afrique pour nicher dans les fourrés arbustifs des terrils. Ces effectifs ont fortement baissé ces dernières années dans la région et le maintien des fourrés sur les terrils est donc un enjeu fort du plan de gestion.

OBJECTIFS 2027

- Maintien de 146 ha de zones ouvertes.
- Entretien de 75 ha de fourrés.
- Évolution libre de 45% de la surface du multi-sites.



Pentes de terrils, pelouses et prairies : des milieux ouverts d'une grande importance pour la faune et la flore

La pelouse schisteuse est un habitat prioritaire sur le multi-sites du fait de sa fragilité, sa rareté régionale, et de la responsabilité forte des terrils dans sa préservation. Elle abrite des espèces végétales de haut intérêt patrimonial, comme la Cotonnière naine, la Cotonnière d'Allemagne ou encore la Brunelle laciniée.

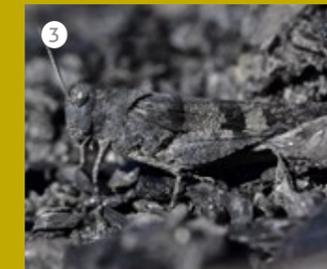
Le caractère mobile des pentes des terrils est important à maintenir car de nombreuses espèces typiques de ces milieux en dépendent. Plusieurs espèces végétales, bien que souvent introduites, sont devenues des emblèmes de la flore des terrils comme la Glaucière jaune ou l'Oseille à écusson. De plus, la faune en profite également comme les oedipodes (criquets) et les abeilles solitaires.

Les prairies sont gérées par fauche exportatrice ou par pâturage depuis de nombreuses années sur le multi-sites. Elles sont importantes car peu répandues sur ce territoire très urbanisé et cultivé. Il y a donc un effet refuge des espèces inféodées à ces milieux comme la très menacée Alouette des champs.

1. Glaucière jaune
2. Oseille à écusson
3. Oedipode turquoise
4. Lézard des murailles
5. Traquet motteux
6. Merle à plastron

OBJECTIFS 2027

- 62 ha de pelouses schisteuses conservées et 6 ha en voie de restauration.
- 46 ha de zones pionnières conservées et 10 ha restaurées.
- 114 ha de prairies entretenues.



Des zones humides menacées à préserver et tranquilliser

Les zones humides sont des écosystèmes très riches en biodiversité mais aussi fortement menacés de disparition dans la Région (urbanisation, pollution, remblaiements, etc.).

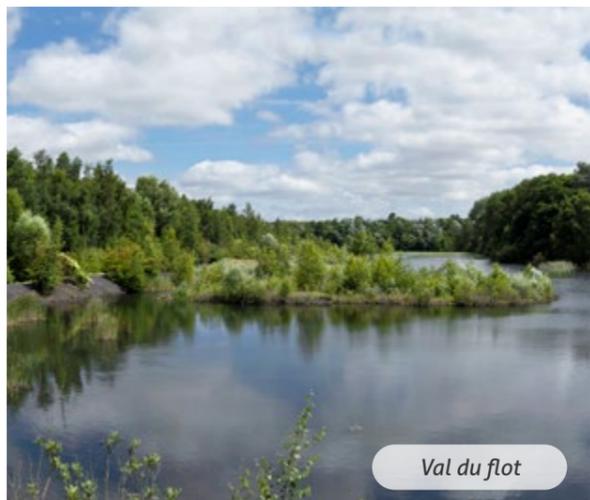
Les espaces naturels miniers abritent des mares de terrils, des étangs et des roselières. Ces dernières se développent surtout dans d'anciens bacs de décantation miniers appelés bacs à schlamm. Ces zones humides jouent un rôle important dans le maintien de nombreuses espèces (Crapaud calamite, Agrion nain, Potamot de berchtold, ...). La difficulté de maintenir ces points d'eau (sécheresse, problème d'imperméabilisation, dérangement) demande une attention forte sur la conservation de ces éléments.

Des paysages uniques à protéger et à valoriser

Profondément transformé depuis la fin du XVIII^e siècle avec l'industrie charbonnière, le paysage du territoire est reconnu depuis 2012 par le classement UNESCO. Les terrils en sont des marqueurs importants mais leur identité paysagère peut être menacée par le développement de la végétation ou les interventions humaines (plantations, aménagements). En plus de structurer le paysage, ces terrils offrent des points de vue incomparables sur le territoire.

Des espèces exotiques envahissantes nombreuses ...

Les terrils concernés par le plan de gestion accueillent 20 espèces végétales exotiques envahissantes ! La forte influence de l'Homme sur ces milieux et leur caractère pionnier favorisent leur expansion. Renouée du Japon, Arbre à papillons (Buddleia), Sénéçon du Cap, Robinier faux-acacia, ... toutes ces espèces demandent des actions spécifiques pour au moins tenter de les limiter. Le plus important est de pouvoir détecter rapidement de nouvelles installations afin d'avoir une action efficace.



Val du flot

OBJECTIFS 2027

- 14 ha de roselières maintenus en bon état de conservation.
- Restauration de plus de 2000 m² de roselière.
- Création de mares.



La Crapaud calamite est une espèce pionnière emblématique dans la Région. Les friches industrielles minières ont été propices à son expansion dans le bassin minier. Auparavant, ses populations étaient limitées aux dunes littorales.

OBJECTIFS 2027

- Entretien des points de vue existants.
- Mise en valeur de 9 nouveaux points de vue.
- Dégagement des lignes de crêtes.
- Intégration paysagère des aménagements.
- Limiter la propagation des espèces invasives, surtout sur les pelouses schisteuses et en zones humides.

Rappel des objectifs du plan de gestion.

I. Une mosaïque de milieux ouverts, de fourrés, de boisements et de zones humides, favorisée sur les terrils pour le maintien de leur biodiversité et de leur intérêt paysager

II. Des pelouses schisteuses restaurées pour leur fort intérêt botanique

III. Un caractère pionnier des pentes maintenu pour la conservation des espèces emblématiques des terrils telles la Glaucière jaune, l'Oseille à écusson, le Traquet motteux, le Lézard des murailles

IV. Un réseau de zones humides préservé et renforcé permettant le maintien des espèces menacées comme le Crapaud calamite, l'Aeschne isocèle, ou encore les oiseaux paludicoles

V. Des prairies fauchées ou pâturées pour une amélioration de leur biodiversité

VI. Une naturalité des boisements préservée à long terme

EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Pâturage des enclos existants. Extension de l'enclos du terril de Pinchonvalles en 2018. Création d'un enclos au 9/9bis en 2020. Mise en place d'un pâturage caprin sur les pentes du terril n°3 du Pays à Part avant 2022



Pour l'entretien des milieux ouverts du multi-sites, Eden 62 fait pâturer une soixantaine d'animaux sur plus de 130 hectares. Vaches dexters, highlands et rouges flamandes, poneys highlands, chèvres des fossés, composent ce cheptel important réparti dans 22 enclos.

EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Fauche exportatrice des milieux ouverts (pelouses, ourlets, prairies, roselières,...)





Animation nature sur le 9/9 bis



LES ENJEUX : ACCUEIL DU PUBLIC

Vers une amélioration de l'information du public

De manière globale, sur le territoire du bassin minier, il semble important de mieux faire connaître le réseau des Espaces Naturels Sensibles auprès des habitants, ainsi que les actions qui y sont menées. Cela passe par un renforcement de la communication locale mais aussi par une meilleure signalisation routière afin d'indiquer les entrées principales des sites naturels.

Sur les espaces naturels, le public souhaite être mieux informé sur l'histoire des sites, leur gestion, leur biodiversité, leur fragilité et leur intérêt paysager. Il souhaite aussi être mieux guidé sur les différents sentiers et connaître leurs caractéristiques (longueur, difficulté, accessibilité).

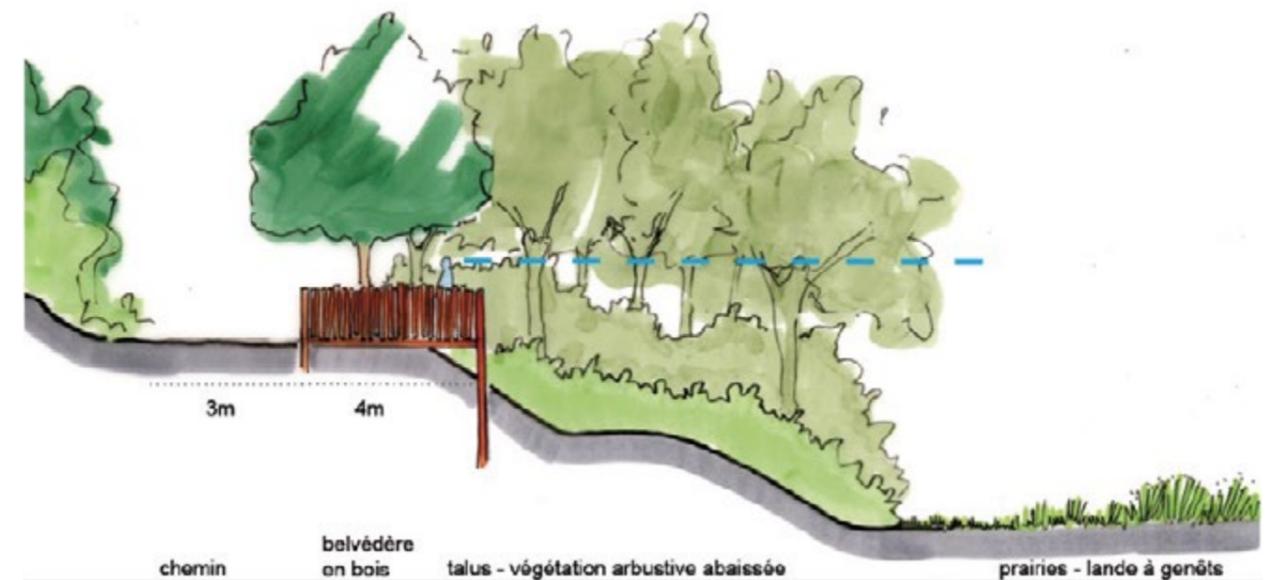
Un développement des panneaux d'information, des tables de lecture du paysage ainsi que du balisage semble être nécessaire, mais attention, la prolifération de panneaux mal conçus ne ferait que détériorer la qualité paysagère des sites. Le recours aux nouvelles technologies doit être une piste à exploiter.

Les Espaces Naturels Sensibles doivent concilier l'accueil du public et la préservation de la biodiversité. Une des difficultés de cet objectif est d'informer les usagers sur la réglementation en vigueur (site classé, arrêté préfectoral de protection de biotope, arrêtés municipaux,...). Les supports matériels (panneaux, bornes) sont les plus souvent utilisés mais le contact humain avec les techniciens d'Eden 62 est probablement le plus efficace.

En plus des messages de protection et de préservation de la biodiversité, Eden 62, s'attelle, au travers de sa stratégie de communication et d'éducation à l'environnement, à rappeler les bienfaits de la nature pour l'Homme. Ainsi, la santé, le bien être ou encore l'enjeu social sont désormais au coeur des échanges avec les habitants.

Des aménagements nouveaux pour un meilleur accueil du public

Lors de l'acquisition des sites en gestion par Eden 62, la priorité était de les sécuriser, d'éviter leur accès aux engins motorisés et de proposer des zones de tranquillité pour la faune et la flore. Pour certains, les aménagements ont souffert du vieillissement et des dégradations. Pour d'autres, ils se sont parfois révélés mal adaptés à l'évolution des usages. Des nouveaux parkings, des nouveaux points de vue, des nouveaux chemins, des nouveaux escaliers et le remplacement



Les projets de nouveaux aménagements amélioreront le confort des usagers et amèneront de nouvelles perspectives sur les paysages pour les promeneurs.

des mobiliers mal intégrés : c'est une remise à neuf qui attend les sites au cours du plan de gestion !

Des espaces naturels intégrés aux projets de territoire

Le développement économique du bassin minier se traduit par une évolution croissante des infrastructures routières, des zones d'activités et commerciales, et des habitats. Ce maillage urbain doit prendre en compte un autre maillage : celui des trames vertes et bleues composées par les espaces naturels et les corridors écologiques qui les relient. Cette condition est

indispensable pour la pérennité de la biodiversité du territoire, rendant de multiples services à sa population (promenade, découverte, bien être, sports de nature, éducation,...).

Un autre maillage est aussi à prendre en compte : celui des déplacements doux. L'utilisation de la voiture pour le moindre trajet est encore trop souvent la norme sur le territoire. Le développement de la marche et de la pratique du vélo est donc un souci permanent des collectivités locales. La Chaîne des parcs, réseau de voies piétonnes et vélos développé par le pôle métropolitain de l'Artois et Euralens, est un grand projet allant dans ce sens. Les espaces naturels du plan de gestion y occupent une place de premier plan.

Promouvoir l'importance des espaces naturels sur le développement local

Afin d'entretenir les pelouses, prairies et autres milieux ouverts, Eden 62 possède son propre cheptel mais fait aussi appel aux agriculteurs locaux. La mise en pâturage de vaches de race Rouge flamande (espèce régionale) par des éleveurs est un bon exemple.

L'entretien quotidien des sites passe parfois par un travail avec des entreprises d'insertion, visant l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Les grosses opérations de gestion, comme par exemple les abattages d'arbres dans un but de mise en sécurité, font appel en général à des entreprises locales spécialisées.

Les sites sont aussi de formidables supports pour le développement d'activités culturelles, scolaires, scientifiques ou encore sportives. Eden 62 souhaite promouvoir ces activités, bien sûr dans le respect des sites, des paysages et de la biodiversité.

En 2016, 112 manifestations sportives ont été autorisées sur les Espaces Naturels Sensibles du département. Les gestionnaires mettent un point d'honneur à rencontrer au préalable les organisateurs afin de définir avec eux les parcours et le balisage. Cela garantit des événements sportifs de qualité pour les participants et respectueux de l'environnement.



OBJECTIFS 2027

INFORMER ET SENSIBILISER

- Renouvellement de la stratégie de communication.
- Un réseau d'ENS connu des habitants du bassin minier.
- Une charte signalétique revue.
- Des usagers mieux informés.
- Un balisage des sentiers cohérent, bien visible et intégré.
- Des usagers qui connaissent la réglementation des sites et adaptent leur comportement en conséquence.
- Une surveillance des gardes nature maintenue sur les sites.
- Un maraudage développé pour répondre aux interrogations des usagers.

INTÉGRER LES ENS AU TERRITOIRE

- Des actions de gestion et des animations connues des habitants à proximité des sites.
- Des entrées mieux indiquées à partir des principaux axes routiers.
- Sensibilisation et conseil auprès des aménageurs et des élus du territoire pour le maintien des corridors écologiques.
- Information des habitants sur l'importance du maintien des corridors écologiques et la fragilité des espèces.
- Une signalétique et des entrées de sites cohérentes avec les réseaux de déplacements environnants.
- Création de parkings à vélos. Intégration éventuelle de nouveaux itinéraires de déplacement doux sur les sites.
- Promotion du travail avec les agriculteurs et les entreprises locales.
- Utilisation des terrils comme support de développement des activités récréatives, culturelles et intellectuelles.

AMÉNAGER

- Des mobiliers intégrés au paysage.
- Des modalités d'accueil du public revues.
- Création de 9 nouveaux points de vue.
- Création d'un parking sur les terrils du Pays à Part.
- Réfection des escaliers du terril de Pinchonvalles.
- Création d'un nouveau sentier au bois d'Epinoy.

Rappel des objectifs du plan de gestion.

VII. Une information et une sensibilisation des usagers développées pour favoriser une découverte des patrimoines naturels, paysagers et historiques respectueuse des sites

VIII. Une intégration des Espaces naturels sensibles renforcée et reconnue dans le contexte socio-économique, culturel, environnemental et paysager du bassin minier

IX. Des aménagements pour l'accueil du public entretenus, améliorés, voire repensés, pour une utilisation cohérente, pratique et sécurisée des sites

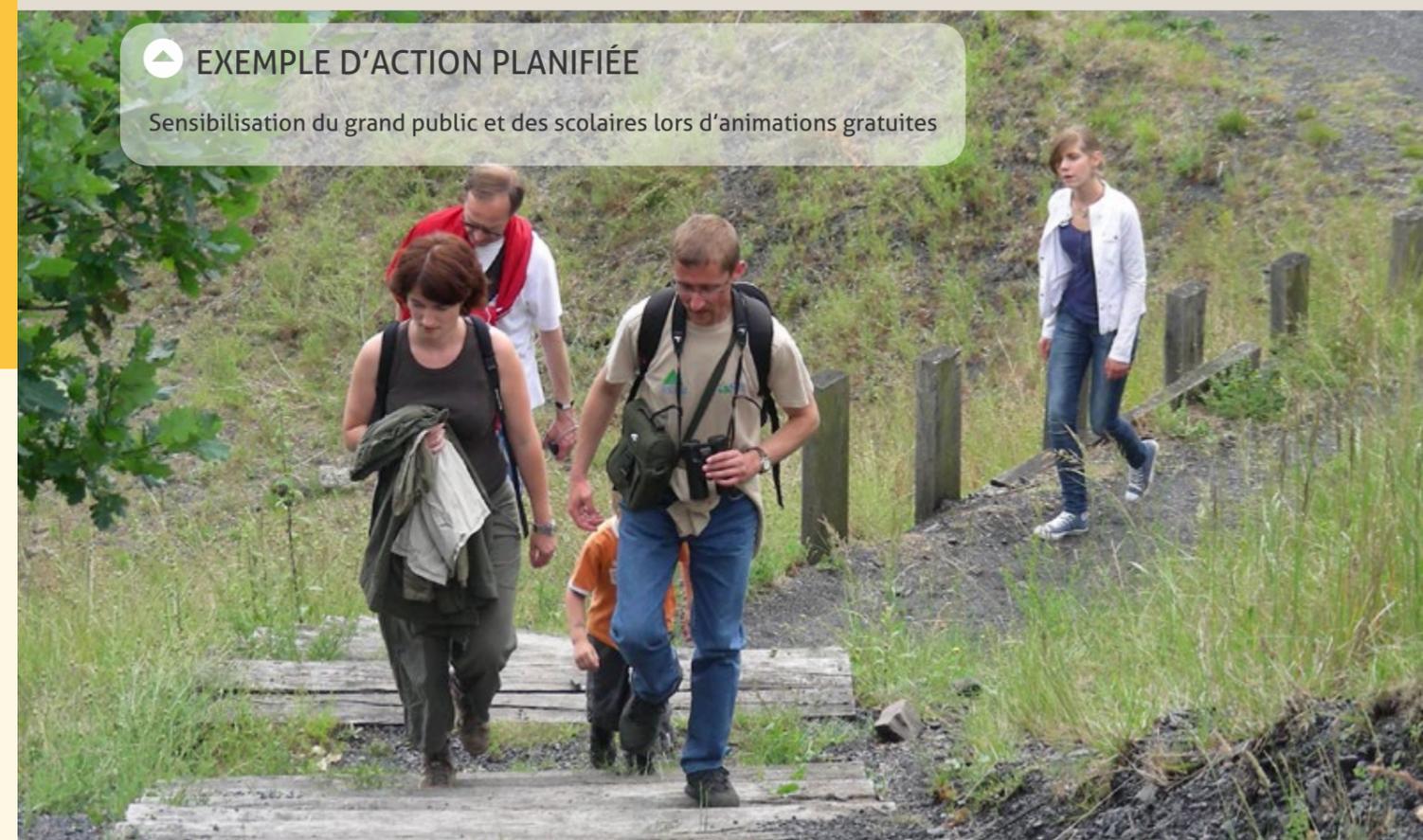
EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Révision de la charte signalétique et amélioration de la panneautique.



EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Sensibilisation du grand public et des scolaires lors d'animations gratuites





Sensibilisation d'écoliers lors d'une animation nature



Inventaire micromammifères

LES ENJEUX : SENSIBILISATION

Une sensibilisation à la fragilité des milieux naturels et des espèces...

L'évolution de la biodiversité sur les terrils n'est malheureusement pas différente de la tendance régionale qui est à la régression des populations sauvages. Les travaux de gestion et les aménagements pour le public permettent en grande partie de limiter cette régression mais la sensibilisation du public à ces espèces et à leur préservation est essentielle pour maintenir un lien entre la société et la nature. Eden 62 cultive ce lien depuis de nombreuses années en multipliant les animations nature grand public, les expositions, sa présence dans les grands événements locaux et la diffusion de documents de présentation des sites.

De plus, un nouvel équipement de promotion des Espaces Naturels Sensibles existe maintenant à Clairmarais, à moins d'une heure du bassin minier : la Grange nature.

... Notamment auprès des jeunes

Le jeune public est peu présent sur les Espaces Naturels Sensibles du bassin minier. C'est pourtant un maillon essentiel pour la pérennité de la préservation de ces espaces.

Les animateurs d'Eden 62 interviennent régulièrement dans les écoles et collèges du territoire pour y proposer des animations. De plus, ils développent depuis quelques années un travail important avec des organismes locaux comme les centres sociaux, les hôpitaux de jour ou encore les Instituts médico-éducatifs.

Eden 62 organise avec les écoles, collèges, lycées, universités et associations de nombreux chantiers nature sur les espaces naturels du plan de gestion. Ces opérations permettent pour les participants d'agir pour la préservation des espèces et d'avoir une vision concrète de la gestion des sites naturels. Fauche, taille de haie, coupe d'arbustes, réfection d'un observatoire, construction de nichoirs, nettoyage,... les tâches réalisées en chantier nature sont multiples. Ces chantiers sont toujours encadrés par un garde nature ou un animateur.



Rappel des objectifs du plan de gestion.

VII. Une information et une sensibilisation des usagers développées pour favoriser une découverte des patrimoines naturels, paysagers et historiques respectueuse des sites.

OBJECTIFS 2027

- Maintien d'une vingtaine d'animations gratuites annuelles.
- Participation aux événements locaux.
- Réalisation d'une plaquette sur la découverte des terrils.
- Maintien d'actions d'animation régulières auprès des jeunes.
- Création d'un livret pédagogique sur les terrils.
- Utilisation des réseaux sociaux comme supports de communication.

LES ENJEUX : AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Bien que de nombreuses connaissances ont été rassemblées pour concevoir le plan de gestion, il reste probablement encore des recherches à réaliser dans différents domaines : l'édification des terrils, l'étude des sols, la qualité d'eau, les mousses, les lichens, les champignons, les micromammifères, la nidification d'oiseaux rares, etc.

OBJECTIFS 2027

- Financement d'études sur les Bryophytes et les Lichens.
- Recherche de partenariats pour la réalisation d'inventaires sur les abeilles solitaires, les papillons de nuit et les Champignons.
- Recherche d'indices de nidification de l'Alouette lulu, du Traquet motteux et de l'Engoulevent d'Europe.
- Réalisation d'inventaires sur les Micromammifères.

Rappel des objectifs du plan de gestion.

X. Des connaissances historiques et scientifiques développées en permanence pour mieux comprendre le fonctionnement des sites naturels miniers.



Étude qualité des eaux



Suivi des libellules

ÉVALUATION

Les actions définies dans le plan de gestion seront évaluées chaque année. Un point plus détaillé sera fait également à mi-parcours (5 ans) et à la fin du plan de gestion (10 ans). Le but de cette démarche est de comparer les avancées concrètes aux propositions prévues dans le plan de gestion.

Des protocoles scientifiques réalisés tous les ans permettent de vérifier que ces opérations sont bénéfiques pour la biodiversité. Les compétences reconnues des agents d'Eden 62 dans le domaine naturaliste, ainsi que le travail avec des partenaires comme le CPIE Chaîne des Terrils ou encore le Conservatoire botanique de Bailleul, permettent d'avoir une vision précise de l'état de conservation des espèces et des habitats naturels.

Toutes ces données serviront à remplir des indicateurs, informant les techniciens et les décideurs s'ils sont sur la bonne voie pour remplir les objectifs qui étaient fixés.

EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Suivi des plantes d'intérêt patrimonial



LE SUIVI DES OISEAUX

Eden 62 et le CPIE Chaîne des Terrils réalisent des suivis réguliers et standardisés des oiseaux depuis de nombreuses années sur les terrils. L'objectif est d'observer les variations d'effectifs des espèces, de mieux comprendre leur utilisation des milieux, ainsi que leur déplacement sur le territoire.

Plusieurs méthodes sont employées :

- **le baguage des oiseaux.** Ce suivi scientifique, réalisé sur 5 des 8 espaces naturels, consiste à capturer les oiseaux présents en nidification ou en migration et à leur poser une bague d'identification à l'une des pattes. Ces oiseaux pourront être de nouveau capturés une autre année sur le même site ou un autre espace : il sera alors possible de retracer leur parcours. Les données sont centralisées au niveau national par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.
- **le suivi décennal des oiseaux d'eau.** Tous les 10 jours et toute l'année, les agents d'Eden62 comptent les oiseaux sur les plans d'eau du Val du Flot et du bois d'Epinoy. Ce dénombrement permet de mesurer des évolutions d'effectifs année après année.
- **les points d'écoute.** Sur la quasi-totalité des espaces naturels du plan de gestion, les agents d'Eden 62 se postent 2 fois par an sur des points précis pour écouter les chants d'oiseaux. Cette méthode, qui demande une grande connaissance des chants, permet là encore d'apprécier les évolutions dans les effectifs et les cortèges d'oiseaux nicheurs.



EXEMPLE D'ACTION PLANIFIÉE

Inventaire des papillons de nuit



Tableau de synthèse des objectifs et opérations du plan de gestion des terrils

I. Une mosaïque de milieux ouverts, de fourrés et de boisements favorisée sur les terrils pour le maintien de leur biodiversité et de leur intérêt paysager			
Enjeux : - Pelouses schisteuses - Fourrés et marteaux arbustifs sur terrils - Friches et ourlets sur terrils - Boisements sur terrils - Points de vue depuis les ENS - Identité paysagère des ENS - Traces visibles du patrimoine minier - Vues sur les terrils, à l'extérieur des sites - Taux de boisements des terrils et vitesse de colonisation - Détection et localisation des Espèces exotiques envahissantes (EEE)	I.A. Éviter l'embroussaillage de 146 hectares de zones ouvertes	Facteur négatif : - Dynamique végétale naturelle Facteur positif : - Lapin de garennes Opérations planifiées : TE5 - Pâturage TE6 - Entretien des clôtures TE7 - Fauche exportatrice des pelouses, ourlets et prairies TE9 - Coupe de ligneux dans un objectif de conservation SA6 - AOT pâturage / fauche	
	I.B. Conserver 75 hectares de fourrés arbustifs par recépage et dépressage	Facteur négatif : - Dynamique végétale naturelle des fourrés Opération planifiée : TE9 - Coupe de ligneux dans un objectif de conservation	
	I.C. Couper ponctuellement certains arbres et arbustes pour dégager les points d'intérêt paysager existants (point de vue, cône de vue, ligne de crête, ...)	Facteurs négatifs : - Dynamique végétale naturelle - Densité élevée des plantations Facteur positif : - Points de vue appréciés des usagers	Opération planifiée : TE10 - Entretien de la végétation au niveau des zones d'intérêt paysager
	I.D. Lutter de manière ciblée contre les éléments perturbateurs végétaux (Buddléia, Robinier, Séneçon du Cap, Vigne vierge, Clématite, ...)	Facteur négatif : - Espèces végétales envahissantes	Opération planifiée : TE11 - Lutte contre les espèces invasives
	I.E. Laisser 45% de la surface du multi-sites en évolution libre	Facteur positif : - Naturalité des milieux	Opération planifiée : TE12 - Non intervention
	II. Des pelouses schisteuses restaurées pour leur fort intérêt botanique		
Enjeux : - Pelouses schisteuses - Détection et localisation des Espèces exotiques envahissantes (EEE) - Bryophytes, Lichens et Champignons	II.A. Éviter l'embroussaillage des 62 hectares de pelouses et leur colonisation par les espèces envahissantes	Facteurs négatifs : - Dynamique végétale naturelle - Espèces exotiques envahissantes (Séneçon du Cap, Vigne-vierge) Autre facteur : - Lapin de garenne Opérations planifiées : TE5 - Pâturage TE6 - Entretien des clôtures TE7 - Fauche exportatrice des pelouses, ourlets et prairies TE9 - Coupe de ligneux dans un objectif de conservation TE11 - Lutte contre les espèces invasives SA6 - AOT pâturage / fauche	
	II.B. Préserver et restaurer les pelouses schisteuses par le contrôle de la fréquentation du public et sa sensibilisation	Facteurs négatifs : - Piétinement - Vélos, Motos - Chemins parasites - Manque d'information du public sur la fragilité des pelouses schisteuses Opérations planifiées : TU7 - Fermeture des chemins parasites TE16 - Entretien des aménagements anti-intrusion PI2 - Sensibilisation in situ des usagers sur la fragilité des milieux naturels PI3 - Maraude dans un but de sensibilisation du public PO1 - Surveillance, information et sensibilisation par les gardes nature PO2 - Opérations ponctuelles de police avec aides de forces de l'ordre SA4 - Dépôts de plainte, mains courantes et procès verbaux	
	II.C. Créer 6 hectares de milieux ouverts à partir de boisements ou de fourrés puis entretenir ces zones	Autre facteur : - Présence de zones de moindre intérêt patrimoniale pouvant être converties en pelouses Opérations planifiées : TU1 - Coupe de ligneux pour la restauration de milieux ouverts TE9 - Coupe de ligneux dans un objectif de conservation SE7 - Suivi écologique et photographique des milieux restaurés	
	III. Un caractère pionnier des pentes maintenu pour la conservation des espèces emblématiques des terrils telles la Glaucière jaune, l'Oseille à écusson, le Traquet motté, le Léopard des murailles		
	Enjeux : - Milieux pionniers des pentes de terrils - Identité paysagère des ENS - Hétérocères et Hyménoptères - Écoulements des eaux sur les terrils (ravines)	III.A. Éviter l'embroussaillage de 46 hectares de pentes et leur colonisation par les espèces envahissantes	Facteurs négatifs : - Dynamique végétale naturelle - Espèces envahissantes Opérations planifiées : TU4 - Création ou modification d'enclos TE5 - Pâturage TE6 - Entretien des clôtures TE9 - Coupe de ligneux dans un objectif de conservation TE11 - Lutte contre les espèces invasives SA6 - AOT pâturage / fauche
		III.B. Réduire la fréquentation sur les pentes de terrils	Facteurs négatifs : - Surfréquentation des pentes de terrils - Manque d'information du public sur la fragilité des milieux pionniers - Existence de chemins parasites - Balisage parfois inexistant des sentiers Facteurs positifs : - Fréquentation des pentes facilement visible pour les gardes nature Opérations planifiées : TU7 - Fermeture des chemins parasites TE16 - Entretien des aménagements anti-intrusion PI2 - Sensibilisation in situ des usagers sur la fragilité des milieux naturels PI3 - Maraude dans un but de sensibilisation du public PO1 - Surveillance, information et sensibilisation par les gardes nature PO2 - Opérations ponctuelles de police avec aides de forces de l'ordre SA4 - Dépôts de plainte, mains courantes et procès verbaux
III.C. Convertir des zones stabilisées (enherbées ou boisées) en zones mobiles		Facteurs négatifs : - Stabilisation artificielle des pentes de terrils (Ensemencement, fascinage, plantations) - Dynamique végétale naturelle Opérations planifiées : TU1 - Coupe de ligneux pour la restauration de milieux ouverts TU2 - Étrépage de zones enherbées pour la restauration de milieux pionniers TU4 - Création ou modification d'enclos TE5 - Pâturage TE6 - Entretien des clôtures SE7 - Suivi écologique et photographique des milieux restaurés	
III.D. Préserver des pentes de terril de toute intervention humaine visant à les stabiliser		Facteurs positifs : - Écoulements des eaux Autres facteurs : - Piétinement des pentes - Utilisation des pentes par le cheptel Opération planifiée : TE12 - Non intervention	
IV. Un réseau de zones humides préservé et renforcé permettant le maintien des espèces menacées comme le Crapaud calamite, l'Aeschne isocèle, ou encore les oiseaux paludicoles			
Enjeux : - Zones humides des terrils - Zones humides au pied des terrils - Roselières - Liaisons écologiques - Détection et localisation des Espèces exotiques envahissantes (EEE) - Mesure et analyse de la qualité d'eau - Ressources alimentaires dans les bacs à schlamme - Autochtonie des libellules - Écoulements des eaux sur les terrils (ravines)		IV.A. Assurer la tranquillité des zones humides vis-à-vis de la fréquentation et sensibiliser les usagers à leur fragilité	Facteurs négatifs : - Passage piéton, vélo ou moto dans ou à proximité des zones humides - Pratique de la pêche sur des zones interdites - Pratique de la baignade Opérations planifiées : TU7 - Fermeture des chemins parasites TE16 - Entretien des aménagements anti-intrusion PI2 - Sensibilisation in situ des usagers sur la fragilité des milieux naturels PI3 - Maraude dans un but de sensibilisation du public PO1 - Surveillance, information et sensibilisation par les gardes nature PO2 - Opérations ponctuelles de police avec aides de forces de l'ordre SA4 - Dépôts de plainte, mains courantes et procès verbaux
	IV.B. Créer au moins 3 mares au pied des terrils	Facteurs négatifs : - Sécheresse prolongée, notamment des zones humides sur terrils - Échec de l'imperméabilisation artificielle des mares Opérations planifiées : TU3 - Création de zone humide SE7 - Suivi écologique et photographique des milieux restaurés	

	IV.C. Dynamiser les roselières pour l'accueil des oiseaux (nicheurs et migrateurs) et de l'Aeschne isocèle	
	Facteur négatif : - Atterrissement des roselières Autres facteurs : - Dynamique naturelle végétale - Pluviométrie	Opérations planifiées : TU1 - Coupe de ligneux pour la restauration de milieux ouverts TE1 - Entretien des roselières par fauche exportatrice TE2 - Conservation de vasières TE9 - Coupe de ligneux dans un objectif de conservation RE1 - Caractéristiques physiques et biologiques des bacs à schlamme
	IV.D. Lutter contre les espèces exotiques envahissantes animales et végétales	
	Facteurs négatifs : - Espèces exotique envahissantes végétales (Crassule de Helms, Renouée du Japon, Lentille d'eau minuscule, Elodée de Nuttall, Balsamine de l'Himalaya) - Écrevisses américaines	Opérations planifiées : TE11 - Lutte contre les espèces invasives SA2 - Présence d'Eden62 dans les projets d'aménagement du territoire SA15 - Veille sur les études naturalistes menées sur le territoire
	IV.E. Entretenir les berges pour assurer un éclaircissement des milieux aquatiques, limiter les apports de matière organique et restaurer certains habitats patrimoniaux	
	Facteurs négatifs : - Eutrophisation - Dynamique naturelle végétale Facteur positif : - Potentialités de restauration (données historiques, locales, ...)	Opérations planifiées : TE3 - Entretien, curage des zones humides TE5 - Pâturage TE6 - Entretien des clôtures TE9 - Coupe de ligneux dans un objectif de conservation
	IV.F. Entretenir les ouvrages hydrauliques	
	Autres facteurs : - Présences de vannes au bois d'Épinoy - Présence de pompes aux bois de hautois et Val du Flot - Niveaux d'eau	Opération planifiée : TE4 - Entretien des ouvrages hydrauliques
	IV.G. Surveiller la qualité d'eau et identifier les sources de pollution sur les sites et aux alentours	
	Facteurs négatifs : - Pollution - Urbanisation, agriculture - Disparition des corridors écologiques pour les Amphibiens et les Chiroptères - Espèces exotiques envahissantes Facteur positif : - Amélioration des réseaux d'assainissement collectifs	Opérations planifiées : SA2 - Présence d'Eden62 dans les projets d'aménagement du territoire SA15 - Veille sur les études naturalistes menées sur le territoire SE26 - Analyse de la qualité d'eau
V. Des prairies fauchées ou pâturées pour une amélioration de leur biodiversité		
Enjeu : - Prairies	VA. Entretenir les prairies par fauche ou pâturage	
	Facteurs négatifs : - Dynamique naturelle végétale - Espèces exotiques envahissantes	Opération(s) planifiée(s) : TE5 - Pâturage TE6 - Entretien des clôtures TE7 - Fauche exportatrice des pelouses, ourlets et prairies TE8 - Entretien de la strate herbacée des lisières et des clairières TE11 - Lutte contre les espèces invasives SA6 - AOT pâturage / fauche
	VB. Favoriser les lisières étagées aux abords des prairies	
	Facteur négatif : - Lisières non structurées aux abords des prairies	Opérations planifiées : TE9 - Coupe de ligneux dans un objectif de conservation TE12 - Non intervention
	VC. Mettre en pâturage les prairies Est ourifiées du 9/9bis	
	Facteur négatif : - Eutrophisation des prairies sur schiste au 9/9bis	Opérations planifiées : TU4 - Création ou modification d'enclos TE5 - Pâturage TE6 - Entretien des clôtures SE7 - Suivi écologique et photographique des milieux restaurés
VI. Une naturalité des boisements préservée à long terme		
Enjeu : - Milieux forestiers au pied des terrils	VI.A. Limiter au maximum toute intervention de gestion dans les boisements	
	Facteurs positifs : - Naturalisé des boisements - Présence de cavités - Diversité des strates forestières (futaie irrégulière)	Opération planifiée : TE12 - Non intervention
	VI.B. Sensibiliser les usagers à la tranquillité et la naturalité des boisements	
	Facteurs négatifs : - Déplacement des espèces par les usages hors-sentiers - Cueillette de champignons ou de fleurs des sous-bois - Ramassage du bois mort - Coupes sauvages d'arbres Facteur positif : - Naturalité des boisements	Opérations planifiées : PI2 - Sensibilisation in situ des usagers sur la fragilité des milieux naturels PI3 - Maraude dans un but de sensibilisation du public PO1 - Surveillance, information et sensibilisation par les gardes nature PO2 - Opérations ponctuelles de police avec aides de forces de l'ordre SA4 - Dépôts de plainte, mains courantes et procès verbaux
	VI.C. Entretenir les lisières et les clairières	
	Facteur négatif : - Dynamique naturelle végétale Facteurs positifs : - Effet lisière étagée - Naturalité des boisements	Opérations planifiées : TU1 - Coupe de ligneux pour la restauration de milieux ouverts TE5 - Pâturage TE6 - Entretien des clôtures TE8 - Entretien de la strate herbacée des lisières et des clairières TE9 - Coupe de ligneux dans un objectif de conservation
VI.D. Assurer la sécurité des usagers aux abords des chemins		
Facteur négatif : - Maladies (exemple : Chalarose du Frêne) Autre facteur : - Événements climatiques (Tempêtes)	Opérations planifiées : TE14 - Coupe de ligneux dans un objectif de mise en sécurité PI6 - Information des usagers sur les risques	
VI.E. Intervenir sur les espèces envahissantes		
Facteur négatif : - Espèces exotiques envahissantes Autre facteur : - Envahissement des boisements par l'Erable sycomore	Opération planifiée : TE11 - Lutte contre les espèces invasives	

VII. Une information et une sensibilisation des usagers développées pour favoriser une découverte des patrimoines naturels, paysagers et historiques respectueuse des sites		
Enjeux : - Identité paysagère des ENS - Traces visibles du patrimoine minier - Information des usagers sur les sites - Événements sportifs ou culturels - Application de la réglementation - Combustion des terrils	VII.A. Développer l'information au public sur le patrimoine naturel et sa conservation, l'histoire et les paysages, de manière cohérente, moderne et ludique sur le multi-sites	Facteur négatif : - Information du public absente sur la plupart des sites Facteurs positifs : - Animations grand public gratuites - Demande des usagers à avoir plus d'information sur les espèces et la gestion
	Opérations planifiées : TUB - Pose de mobiliers et aménagements (panneaux, chicanes, portails, chemins, escaliers, etc.) P11 - Information du public au niveau des points de vue P12 - Sensibilisation in situ des usagers sur la fragilité des milieux naturels P13 - Maraude dans un but de sensibilisation du public P14 - Réalisation d'animations pour le grand public P13 - Utilisation des réseaux sociaux et du site internet d'Eden 62 pour sensibiliser le public P16 - Réalisation d'une plaquette sur la découverte des terrils P17 - Réalisation d'une synthèse du plan de gestion	
VII.B. Proposer un balisage des sentiers cohérents, identifiable et bien visible pour le public		
Facteurs négatifs : - Balisage des sentiers incohérent entre les sites et parfois incomplet - Balisage des sentiers parfois incomplet - Dégradation des balises ou des fléchages - PAI avec des erreurs et manque d'indication «Vous êtes ici» - Charte signalétique d'Eden 62 obsolète	Opérations planifiées : TUB - Pose de mobiliers et aménagements (panneaux, chicanes, portails, chemins, escaliers, etc.) TE17 - Entretien des panneaux et du balisage SA10 - Réfection de la charte signalétique d'Eden 62	
VII.C. Améliorer l'affichage de la réglementation, des statuts (Site classé, UNESCO, APPB, ...) et des limites de propriété		
Facteurs négatifs : - Réglementation souvent méconnue des usagers - Manque de panneaux propriétaires sur certaines entrées (ou panneaux obsolètes) - Réglementation parfois pas assez visible - Charte signalétique d'Eden 62 obsolète Facteurs positifs : - Nouveau statut des sites classés sur 7 des 8 ENS Autres facteurs : - Nombreuses chartes signalétiques existantes sur le territoire	Opérations planifiées : TUB - Pose de mobiliers et aménagements (panneaux, chicanes, portails, chemins, escaliers, etc.) SA10 - Réfection de la charte signalétique d'Eden 62	
VII.D. Développer l'intérêt du jeune public pour la découverte des espaces naturels sensibles		
Facteur négatif : - Faible fréquentation des sites par les jeunes Facteurs positifs : - Animations scolaires par Eden 62 - Projets école et clubs eden	Opérations planifiées : P15 - Réalisation d'animations à destination des scolaires P17 - Travail avec les organismes locaux P13 - Utilisation des réseaux sociaux et du site internet d'Eden 62 pour sensibiliser le public P15 - Réalisation d'un livret pédagogique sur les terrils	
VII.E. Informer le public sur les risques éventuels pouvant être rencontrés sur les sites		
Facteurs négatifs : - Pentes des terrils dangereuses - Combustion des terrils - Risque liés à la météo (chutes d'arbres, plans d'eau gelés, ...) - Panais brûlant sur les terrils - Tiques	Opérations planifiées : TUB - Pose de mobiliers et aménagements (panneaux, chicanes, portails, chemins, escaliers, etc.) P13 - Maraude dans un but de sensibilisation du public P14 - Réalisation d'animations pour le grand public P16 - Information des usagers sur les risques SA5 - AOT pour l'autorisation des événements sportifs, culturels et naturalistes	
VIII. Une intégration des Espaces naturels sensibles renforcée et reconnue dans le contexte socio-économique, culturel, environnemental et paysager du bassin minier		
Enjeux : - Liaisons écologiques - Vues sur les terrils, à l'extérieur des sites - Connaissance par le public de la présence des ENS - Événements sportifs ou culturels - Signalétique routière - Connectivité des sites - Dégâts de lapins (ou autres) sur les cultures	VIII.A. Assurer une veille sur la prise en compte des corridors écologiques et des enjeux paysagers dans l'aménagement du territoire	Facteurs négatifs : - Disparition des corridors écologiques - Urbanisation (habitats, zones d'activités) Facteur positif : - Points de vue donnant sur les terrils
	Opérations planifiées : P12 - Sensibilisation in situ des usagers sur la fragilité des milieux naturels P10 - Sensibilisation des élus et partenaires à l'importance de la biodiversité sur leur territoire SA2 - Présence d'Eden 62 dans les projets d'aménagement du territoire	
VIII.B. Encadrer les manifestations sportives et culturelles afin d'éviter leur impact sur le milieu		
Facteurs négatifs : - Piétinement, dérangement de la faune - Multiplication de événements sportifs sur les ENS ces dernières années Autre facteur : - Développement des sports nature	Opérations planifiées : P12 - Sensibilisation in situ des usagers sur la fragilité des milieux naturels P19 - Sensibilisation des organisateurs d'événementiel à la fragilité des espaces naturels PO1 - Surveillance, information et sensibilisation par les gardes nature SA5 - AOT pour l'autorisation des événements sportifs, culturels et naturalistes RE2 - Impact des sports nature sur la faune et la flore	
VIII.C. Promouvoir le réseau des ENS et les actions d'Eden62 auprès des habitants et des élus du bassin minier		
Facteurs négatifs : - Manque d'information des habitants de la présence d'espaces naturels à proximité de chez eux - Manque d'information sur les actions mises en oeuvre par d'Eden 62 - Manque de signalétique routière pour accéder aux sites	Opérations planifiées : P17 - Travail avec les organismes locaux P18 - Participation aux événements locaux P12 - Communication dans les médias locaux P13 - Utilisation des réseaux sociaux et du site internet d'Eden 62 pour sensibiliser le public P14 - Réalisation d'un bilan annuel et d'une évaluation du plan de gestion tous les 5 ans P16 - Réalisation d'une plaquette sur la découverte des terrils P17 - Réalisation d'une synthèse du plan de gestion SA3 - Contact régulier avec les communes et intercommunalités SA9 - Réfection du plan de communication d'Eden 62 SA13 - Développement de la signalétique routière avec le Département et les communes	
VIII.D. Privilégier les connexions aux réseaux de déplacements piétons et vélos existants ou en projet		
Facteurs positifs : - Chaîne des parcs Euralens - GRP bassin minier - Trames vertes et bleues communautaires - Euroveloroute Autre facteur : - Manque de parkings à vélos aux entrées des ENS	Opérations planifiées : TUB - Pose de mobiliers et aménagements (panneaux, chicanes, portails, chemins, escaliers, etc.) TU9 - Création de parkings à vélos SA2 - Présence d'Eden 62 dans les projets d'aménagement du territoire SA10 - Réfection de la charte signalétique d'Eden 62	
VIII.E. Travailler en collaboration avec les agriculteurs locaux et valoriser ce travail		
Facteurs négatifs : - Dégâts de cultures par les lapins à proximité des ENS - Développement parfois important des végétations aux abords des cultures Facteurs positifs : - Utilisation de cheptels extérieurs à Eden 62 pour l'entretien des milieux Autres facteurs : - Régulation du Lapin de garenne sur certains secteurs	Opérations planifiées : TUS - Pose de clôture anti-lapins TE13 - Coupe de ligneux dans un objectif réglementaire P11 - Sensibilisation sur la place importante du Lapin de garenne et du Renard roux dans les écosystèmes P12 - Communication dans les médias locaux SA6 - AOT pâturage / fauche SA7 - Organisation de la régulation des populations de Lapin de garenne	
VIII.F. Anticiper et traiter les difficultés éventuelles avec les riverains des ENS		
Facteurs négatifs : - Dépôts de déchets verts sur les sites par les riverains - Non respect de la réglementation sur les hauteurs de végétation entre propriétés voisines - Entrées et chemins parasites des propriétés voisines donnant sur les espaces naturels - Impact du Renard roux sur les propriétés voisines (poubelles, poulaillers)	Opérations planifiées : TE13 - Coupe de ligneux dans un objectif réglementaire P12 - Sensibilisation in situ des usagers sur la fragilité des milieux naturels P13 - Maraude dans un but de sensibilisation du public P11 - Sensibilisation sur la place importante du Lapin de garenne et du Renard roux dans les écosystèmes PO1 - Surveillance, information et sensibilisation par les gardes nature SA4 - Dépôts de plainte, mains courantes et procès verbaux SAB - Organisation de la régulation des populations de Renard roux en cas de stricte nécessité	

IX. Des aménagements pour l'accueil du public entretenus, améliorés, voire repensés, pour une utilisation cohérente, pratique et sécurisée des sites		
Enjeux : - Points de vue depuis les ENS - Identité paysagère des ENS - Intrusions d'engins motorisés - Parkings - Propreté des sites et des équipements - État et hiérarchisation des chemins - Connectivité des sites - Écoulements des eaux sur les terrils (ravines)	IX.A. Apporter des modifications dans les schémas d'accueil du public sur les terrils du Pays à Part, Le Val du Flot, Le terril d'Estevelles, le terrils de Pinchonvalles et le bois d'Épinoy	Facteurs négatifs : - Manque de parking sur les terrils du Pays à Part et le terril d'Estevelles - Manque d'une boucle sur le sentier du terril au bois d'Épinoy Facteurs positifs : - Possibilité d'intégrer le bois de Givenchy et le bois des Bruyères au schéma d'accueil du terril de Pinchonvalles Autres facteurs : - Opportunité d'utilisation de l'ancienne voie ferrée de Wingles
	Opérations planifiées : TU6 - Création de nouveaux points de vue TU8 - Pose de mobiliers et aménagements (panneau, chicanes, portails, chemins, escaliers, etc.) TU9 - Création de parkings à vélos SA11 - Révision des schémas d'accueil du public SA12 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les dossiers d'aménagements	
IX.B. Maintenir une vigilance permanente sur les intrusions d'engins motorisés par l'entretien des dispositifs anti-intrusion, voire la pose de nouveaux éléments		
Facteur négatif : - Intrusions ponctuelles d'engins motorisés Facteurs positifs : - Dispositifs anti-intrusions efficaces - Surveillance des gardes nature	Opérations planifiées : TUB - Pose de mobiliers et aménagements (panneau, chicanes, portails, chemins, escaliers, etc.) TE16 - Entretien des aménagements anti-intrusion PO1 - Surveillance, information et sensibilisation par les gardes nature SA4 - Dépôts de plainte, mains courantes et procès verbaux	
IX.C. Maintenir une action efficace sur la propreté des sites		
Facteurs négatifs : - Déchets sauvages - Manque d'une stratégie de communication sur les déchets Facteur positif : - Persévérance et réactivité des gardes nature pour le nettoyage des sites	Opérations planifiées : TE15 - Ramassage des déchets P12 - Sensibilisation in situ des usagers sur la fragilité des milieux naturels P13 - Maraude dans un but de sensibilisation du public	
IX.D. Créer, avec parcimonie, de nouveaux points de vue pour mieux valoriser et comprendre les paysages du bassin minier		
Facteurs positifs : - Points de vue très appréciés des usagers - Potentialité de création de nouveaux points de vue Autres facteurs : - Capacité d'aménagement sur les terrils - Intégration paysagère	Opérations planifiées : TU6 - Création de nouveaux points de vue P11 - Information du public au niveau des points de vue	
IX.E. Entretien des parkings afin qu'ils soient plus accueillants et intégrés		
Facteurs négatifs : - Parkings pas toujours visibles - Sentiment d'insécurité sur les parkings	Opérations planifiées : TE10 - Entretien de la végétation au niveau des zones d'intérêt paysager TE14 - Coupe de ligneux dans un objectif de mise en sécurité TE15 - Ramassage des déchets TE16 - Entretien des aménagements anti-intrusion TE17 - Entretien des panneaux et du balisage TE18 - Entretien des chemins, escaliers, platelages, observatoires et parkings	
IX.F. Améliorer l'état de certains sentiers, escaliers et observatoires		
Facteurs négatifs : - Manque de cohérence dans la hiérarchisation des chemins et de leur revêtement - Présence de ravines aux abords ou sur les chemins Autre facteur : - État des chemins	Opération planifiée : TE18 - Entretien des chemins, escaliers, platelages, observatoires et parkings	
IX.G. Enlever ou remplacer certains aménagements pour une meilleure intégration paysagère et cohérence entre les sites		
Facteurs négatifs : - Manque de cohérence dans les aménagements entre sites - Mauvaise intégration paysagère de certains équipements - Anciens panneaux EPF	Opérations planifiées : TUB - Pose de mobiliers et aménagements (panneau, chicanes, portails, chemins, escaliers, etc.) TU10 - Démontage de l'observatoire des terrils du Pays à Part TU11 - Retrait des anciens panneaux EPF	
X. Des connaissances historiques et scientifiques développées en permanence pour mieux comprendre le fonctionnement des sites naturels miniers		
Enjeux : - Bryophytes, Lichens et Champignons - Reproduction de certaines espèces d'oiseaux - Hétérocères et Hyménoptères - Mustélidés et Micromammifères - Composition des sols	X.A. Accueillir et promouvoir toutes actions scientifiques et partenariats permettant l'amélioration des connaissances sur les terrils	Facteur négatif : - Manque de compétence interne sur la pédologie Facteur positif : - Les terrils peuvent être attractifs pour de nouveaux sujets de thèse
	Opérations planifiées : SA14 - Accueil d'études scientifiques sur les terrils SA15 - Veille sur les études naturalistes menées sur le territoire	
X.B. Financer des études sur les Bryophytes et les Lichens		
Facteur négatif : - Manque de compétence interne	Opération planifiée : SA16 - Financement d'études sur les Bryophytes et Lichens	
X.C. Favoriser les partenariats pour la réalisation d'inventaires sur les Hyménoptères, les Hétérocères et les Champignons		
Facteurs positifs : - Inventaires des Fourmis et Hétérocères par le CPIE CDT - Inventaires régionaux du GON des Hétérocères - Inventaires des Champignons par la SMNF	Opérations planifiées : SA14 - Accueil d'études scientifiques sur les terrils SA15 - Veille sur les études naturalistes menées sur le territoire	
X.D. Rechercher des indices de nidification de l'Alouette lulu, du Traquet motteux et de l'Engoulevent d'Europe		
Facteurs positifs : - Compétence importante des agents d'Eden 62 en ornithologie - Suivi ornithologique existants	Opérations planifiées : SE16 - Suivi des oiseaux nicheurs par points d'écoute et observation (STOC EPS) SE19 - Détection d'éventuels mâles chanteurs d'Engoulevent d'Europe SE24 - Inventaire ponctuel faune-flore	
X.E. Réaliser des inventaires en interne sur les Mustélidés, les Micromammifères, les Hétérocères et les Hyménoptères.		
Facteur positif : - Compétence importante de certains agents d'Eden 62 sur les Micromammifères et les Hétérocères	Opérations planifiées : SE13 - Inventaire des Micromammifères SE14 - Inventaire Mustélidés SE23 - Inventaires des Hyménoptères et des Hétérocères	
X.F. Compiler toutes nouvelles informations historiques concernant les ENS du plan de gestion		
Facteur positif : - Échanges sur l'histoire des sites des gestionnaires et gardes nature avec le grand public, les élus et les partenaires	Opération planifiée : SA17 - Compilation des données historiques	

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux et sur

www.eden62.fr

PERSONNES RÉFÉRENTES À EDEN 62 :

- **Alexandre DRIENCOURT**, chargé de mission sur le secteur Fort Vert / Béthune
- **Charlotte DEBRABANT**, chargée de mission sur le secteur Lens / Liévin
- **Stéphane LION**, chargé de mission sur le secteur Val de Scarpe / Hénin- Carvin
- **Bruno COSSEMENT**, chargé de mission études transversales et plans de gestion multi-sites
- **Christophe TURPIN**, chargé de mission éducation à l'environnement
- **Kévin WIMEZ**, chargé de mission communication

Synthèse du PLAN DE GESTION 2018-2027

Eden 62
2 rue Claude - BP 113
62240 DESVRES
tél : 03.21.32.13.74
Fax : 03.21.87.33.07